

DEC23272DAJ

Décision du 20 septembre 2023 portant renouvellement du mandat de M. Guy RICHARD en qualité de Directeur de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective et des Etudes (DEPE) et de Directeur des unités n°UAR1241 DEPE et n°UAR1446 Antenne DEPE

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision 1^{er} janvier 2020 portant nomination de M. Guy RICHARD en qualité de Directeur de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective et des Etudes (DEPE) pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2024, M. Guy RICHARD, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur de l'Expertise scientifique collective, de la Prospective et des Etudes (DEPE) pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} janvier 2024, M. Guy RICHARD, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur des unités d'appui à la recherche n°UAR1241 DEPE - Direction Expertise scientifique collective, Prospective et Etudes et n°UAR1446 Antenne DEPE - Orléans Antenne Direction Expertise scientifique collective, Prospective et Etudes - Orléans pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 20 septembre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

